



FICHE CRÉATION DE CLUB

- Étape 1 /** Élaboration d'un diagnostic de son environnement.
Action prioritaire : rencontrer ses partenaires institutionnels pour connaître les aides possibles et demander des créneaux d'entraînement
- Étape 2 /** Rédaction des statuts
- Étape 3 /** Organisation d'une Assemblée Générale Constitutive
Élection (ou désignation) du premier conseil d'administration et/ou du bureau
- Étape 4 /** Déclaration à la préfecture
- Étape 5 /** Demande de publication au Journal Officiel
- Étape 6 /** Réception des récépissés de déclaration de la préfecture et de publication de la création au JO
- Étape 7 /** Mise en place d'un cahier des registres (non obligatoire) sur lequel doit être consigné :
- les modifications apportées aux statuts
 - changement du siège social
 - les dates des récépissés délivrés par les services préfectoraux lors du dépôt des déclarations modificatives
 - les délibérations (compte-rendu des réunions)
- Étape 8 /** Création d'un compte bancaire
- Étape 9 /** Affiliation, nécessitant l'envoi à la ligue des documents suivant :
- le bordereau d'affiliation FFHandball
 - la copie des statuts de votre association
 - la copie de la publication au JO ainsi que son récépissé de préfecture

Une fois tous les documents réceptionnés, nous vous recontacteront suite à la création de la structure pour l'utilisation du compte gest'hand ainsi que la création des licences.

Si vous avez des actions de développement ou de structuration de votre club à mettre en place, nous vous invitons à contacter votre comité et un chargé de développement de la ligue pour vous accompagner dans vos actions.